



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DU TRAVAIL
MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



COMMUNIQUE DE PRESSE

Préparation des conventions pauvreté entre l'État et les départements Remise du rapport de Frédéric Bierry

Paris, le 19 février 2019

Mardi 19 février, Frédéric BIERRY a remis à Muriel PENICAUD, ministre du Travail et Christelle DUBOS, secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé et en présence de Dominique Bussereau, président de l'Assemblée des Départements de France, ses travaux relatifs à la préparation du volet « insertion » de la contractualisation avec les conseils départementaux.

Conduite à la demande d'Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé, de Muriel PENICAUD, ministre du Travail et de Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, cette mission s'inscrivait dans le cadre de la préparation des conventions de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi Etat-Départements, annoncées par le Président de la République le 13 septembre dernier, lors de la présentation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Elle apporte **une nouvelle pierre au cadre de relation contractuelle entre l'État et les Départements**, après la remise du document de référence sur l'accompagnement des sorties de l'aide sociale à l'enfance par Fouzy MATHEY le 14 février dernier.

Réalisés en impliquant pas moins de 46 départements ainsi que des professionnels de terrain et des personnes concernées, les travaux remis par Frédéric BIERRY placés sous l'ambition d'une relation renouvelée entre l'État et les Départements **fixent une ambition claire et partagée et définissent précisément les moyens pour accélérer l'orientation et renforcer l'accompagnement des allocataires du RSA**, notamment grâce au déploiement de la Garantie d'activité, nouvelle forme d'accompagnement visant 300 000 personnes à horizon 2022. Il s'agit là d'un enjeu crucial pour la stratégie pauvreté.

Concernant l'orientation des allocataires du RSA, les travaux promeuvent ainsi un haut niveau d'ambition collective entre la branche famille, l'État et les Départements, l'ensemble des nouveaux allocataires du revenu de solidarité active devant être **orientés dans un délai d'un mois au plus. Un nouveau modèle de contrat est proposé aux Départements, plus vivant avec un carnet de bord évolutif permettant d'intégrer les engagements réciproques entre l'allocataire et l'administration**. Plusieurs scénarii d'organisation à disposition des Départements, pour leur permettre de s'adapter au mieux aux réalités de terrain et créer une forte émulation entre l'ensemble des acteurs. **Les travaux alimenteront par ailleurs la concertation sur le service public de l'insertion qui sera lancée au printemps prochain.**

La mission a été réalisée dans un cadre partenariat inédit entre l'État et les Départements, bénéficiant de la forte mobilisation d'élus et de professionnels administratifs et de terrain de l'échelon départemental ainsi que de l'appui de l'ensemble des administrations et opérateurs compétents sur les sujets d'insertion et d'emploi et tout particulièrement de celui de la direction interministérielle de la transformation publique, de la direction générale de la cohésion sociale, de la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, de la caisse nationale des allocations familiales et de Pôle emploi.

Frédéric BIERRY est Président de la Commission Solidarités et affaires sociales de l'Assemblée des Départements de France et Président du Conseil départemental du Bas-Rhin, il est notamment l'auteur du rapport adopté par l'ADF en février 2019 intitulé *L'avenir des politiques sociales des départements* ainsi que du rapport à paraître prochainement *Les départements au cœur des politiques de retour à l'emploi*.

Contact presse :

Ministère des Solidarités et de la Santé : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Ministère du Travail : sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr

Délégation à la prévention et à la lutte contre la pauvreté : sec.presse.pauvrete@sante.gouv.fr

Conseil départemental du Bas-Rhin : sylvie.mertz@bas-rhin.fr